

Triangle de signalisation - Réf. TRISI



► Description

- Triangle de signalisation, permettant de signaler un véhicule à l'arrêt ou tout type de danger provisoire sur une zone de circulation de véhicules.
- Ce type de produit est indispensable pour signaler un accident ou un obstacle dans une zone sans visibilité, et est devenu obligatoire dans les véhicules particuliers pour de nombreux pays européens (Allemagne, Italie, Espagne, ...).

► Caractéristiques techniques

- Conforme à la norme EN, permettant une visibilité à 200 mètres.
- Facile à utiliser grâce à ses pieds pliables et stables sur le sol.
- Dimensions du triangle seul : côté 438 mm.
- Dimensions de l'encombrement déployé : 460 x 445 x 450 mm.
- Poids du triangle : environ 1,5 kg.
- Livré dans une mallette polyéthylène rouge de 460 x 135 x 42 mm.

► Conseils d'utilisation

- Placé à 30 mètres en amont et en aval si nécessaire.
- Il faut favoriser la signalisation du côté où le manque de visibilité est le plus important.
- Le triangle doit être visible à 100 mètres.